



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM LA ROCHELLE SUD 27 BOULEVARD JOFFRE 17041 LA ROCHELLE CEDEX 1

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

Mr Serceau Lukas, gérant de la société 3S XPERT, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe CENTRE D AFFAIRES NAUTIQUES 2 LOT 9 6 RUE VIRGINIE HERIOT 17000 LA ROCHELLE, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	7 impasse Julien Foucaud 17138 St Xandre
Nombre de parts	1000
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 03 juillet 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

La banque
(Cachet et signature)

Crédit Mutuel
La Rochelle Sud
Société Coopérative de Crédit à Capital
Variable et à Responsabilité Limitée
RCS LA ROCHELLE D 781 337 209
Intermédiaire d'assurance affilié à
La CFCMO n° ORIAS : 07 027 974
4 Rond-Point de la République
17180 Périgny
Tél. 05 46 52 10 50